

La Société des transports de Rimouski
États financiers
31 décembre 2023

La Société des transports de Rimouski

Sommaire

Exercice clos le 31 décembre 2023

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5
Renseignements complémentaires.....	9

Aux administrateurs de
La Société des transports de Rimouski

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Société des transports de Rimouski (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La répartition des produits entre les contributions municipales et les subventions du ministère des Transports du Québec a été faite selon une estimation de l'Organisme. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir d'éléments probants suffisants et appropriés concernant cette estimation aux 31 décembre 2023 et 2022. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les montants en cause à l'état des résultats auraient dû faire l'objet d'un reclassement. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 en raison des incidences de cette absence d'éléments probants.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, s.r.l.¹
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Rimouski (Québec)
Le 29 avril 2024

¹ Par FCPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117960

La Société des transports de Rimouski

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2023

	2023	2022
Produits		
Usagers		
Transport régulier	407 479	328 689
Transport adapté	160 625	131 797
Contributions municipales		
Transport régulier	761 916	792 800
Transport adapté	322 401	220 128
Subventions - ministère des Transports du Québec		
Transport régulier	666 024	376 599
Transport adapté	672 983	672 983
Autres revenus	8 542	2 037
	2 999 970	2 525 033
Charges		
Exploitation (annexe A)	2 578 000	2 201 265
Administration (annexe B)	416 995	323 768
	2 994 995	2 525 033
Excédent des produits sur les charges	4 975	-

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Société des transports de Rimouski
État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2023

	<i>Investi en immobilisations</i>	<i>Non affecté</i>	<i>2023 Total</i>	<i>2022 Total</i>
Solde au début	44 268	1 582	45 850	12 649
Excédent des produits sur les charges	-	4 975	4 975	-
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	(9 837)	-	(9 837)	(15 986)
Contributions municipales affectées aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel	-	-	-	49 187
Solde à la fin	34 431	6 557	40 988	45 850

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Société des transports de Rimouski

Bilan

31 décembre 2023

	2023	2022
Actif		
Court terme		
Encaisse	421 924	350 542
Débiteurs (note 4)	192 091	156 878
Contributions à recevoir - Ville de Rimouski	15 750	23 831
Subventions à recevoir (note 6)	934 418	750 759
Frais payés d'avance	6 693	6 582
	1 570 876	1 288 592
Immobilisations corporelles (note 5)	34 431	44 268
	1 605 307	1 332 860
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	276 066	262 656
Apports reportés	15 750	3 125
Contribution à rembourser - Ville de Rimouski - régulier	190 081	-
Contribution à rembourser - Ville de Rimouski - adapté	1 082 422	1 021 229
	1 564 319	1 287 010
Actif net		
Investi en immobilisations	34 431	44 268
Non affecté	6 557	1 582
	40 988	45 850
	1 605 307	1 332 860

Engagements (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

administrateur

La Société des transports de Rimouski

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2023

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	4 975	-
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	66 407	66 044
	71 382	66 044
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(49 187)
Activité de financement		
Contributions municipales affectées aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel	-	49 187
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	71 382	66 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	350 542	284 498
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	421 924	350 542

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'organisme

La Société des transports de Rimouski (l'« Organisme ») est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Il a comme but principal d'assurer l'opération et la gestion d'un service de transport adapté pour les personnes handicapées et un service de transport en commun régulier dans le cadre du mandat donné par la Ville de Rimouski.

2. Modification de méthode comptable

Le 1er janvier 2023, l'Organisme a adopté les nouvelles recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir sur les actifs financiers, les passifs financiers et les dérivés en vertu du chapitre SP 3450, Instruments financiers. Le nouveau chapitre est appliqué prospectivement et les périodes antérieures n'ont pas été retraitées. L'application prospective des nouvelles recommandations comptables n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public et incluent les chapitres qui s'appliquent uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public, et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes.

Constatation des produits

L'Organisme constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque les services sont rendus aux clients, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Circuits	20 %
Améliorations locatives	20 %
Équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %
Équipement - Citibus	20 %
Logiciel	20 %

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

La Société des transports de Rimouski

Notes complémentaires

31 décembre 2023

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la subvention à recevoir du ministère des Transports du Québec et la durée de vie utile des actifs à long terme. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Débiteurs

	2023	2022
Usagers	65 115	43 183
Taxes gouvernementales	126 976	113 695
	192 091	156 878

5. Immobilisations corporelles

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>2023 Valeur nette</i>	<i>2022 Valeur nette</i>
Circuits	107 580	73 149	34 431	44 268
Améliorations locatives	13 780	13 780	-	-
Équipement de bureau	34 092	34 092	-	-
Équipement informatique	15 218	15 218	-	-
Équipement - Citébus	33 401	33 401	-	-
Logiciel	31 605	31 605	-	-
	235 676	201 245	34 431	44 268

6. Subventions à recevoir

	2023	2022
Ministère des Transports du Québec	934 418	750 759

7. Emprunt bancaire

L'Organisme dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant de 80 000 \$, au taux préférentiel majoré de 1,50 %.

Le taux préférentiel était de 7,20 % au 31 décembre 2023 (6,45 % au 31 décembre 2022).

La Société des transports de Rimouski

Notes complémentaires

31 décembre 2023

8. Crédeurs et charges à payer

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	250 338	239 605
Salaires et vacances	25 728	23 051
	276 066	262 656

9. Opérations entre apparentés

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'Organisme avec des organismes apparentés au cours de l'exercice :

	2023	2022
Produits		
Ville de Rimouski, organisme détenant le contrôle		
Contributions municipales pour activités de fonctionnement	1 084 317	1 078 462
Contributions municipales pour activités d'investissement	-	49 187
Ministère des Transports du Québec, organisme exerçant une influence notable		
Subventions	1 339 007	1 049 582

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

La Ville de Rimouski, en vertu de la Loi sur les cités et villes, organise le service de transport de personnes sur son territoire et confie à l'Organisme la gestion du service. La Ville de Rimouski encaisse et redistribue les subventions du ministère des Transports du Québec et verse à l'Organisme une contribution annuelle équivalente au manque à gagner.

10. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Le risque de crédit lié aux subventions à recevoir est limité, puisque les contreparties sont le gouvernement provincial et la Ville de Rimouski.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses contributions à rembourser et ses crédeurs et charges à payer. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements.

La Société des transports de Rimouski

Notes complémentaires

31 décembre 2023

11. Engagements

- a) Pour le transport des passagers du service adapté, l'Organisme est lié avec l'entreprise Autobus Dionne inc. jusqu'en juin 2026. En vertu de cet engagement, l'Organisme paie des honoraires pour un minimum garanti de 7 000 heures par année. Les honoraires futurs s'élèveront à 1 441 405 \$ et comprennent les paiements suivants pour les trois prochains exercices :

2024	565 180
2025	579 320
2026	296 905

- b) L'Organisme loue des bureaux pour son siège social en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 30 juin 2025. Les loyers futurs s'élèveront à 35 366 \$ et comprennent les paiements suivants pour les deux prochains exercices :

2024	23 577
2025	11 789

- c) Pour le transport en autobus, l'Organisme est lié avec l'entreprise Transport Scolaire La Québécoise inc. jusqu'en août 2026. En vertu de cet engagement, l'Organisme paie des honoraires pour un minimum garanti de 13 500 heures par année. Les honoraires futurs s'élèveront à 2 065 725 \$ et comprennent les paiements suivants pour les trois prochains exercices :

2024	762 525
2025	777 780
2026	525 420

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

La Société des transports de Rimouski
Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 décembre 2023

	2023	2022
Annexe A - Exploitation		
Transport régulier	1 550 010	1 269 052
Transport adapté - contrats minibus	756 388	690 501
Transport adapté - contrats taxis	194 719	127 392
Salaires et charges sociales	76 883	114 320
	2 578 000	2 201 265

Annexe B - Administration

Salaires et charges sociales	234 127	194 759
Location, assurances et télécommunications	39 343	37 084
Honoraires	33 874	7 714
Équipement de bureau et informatique	33 632	2 482
Organisation des circuits	19 242	-
Fournitures de bureau	10 198	18 942
Frais d'audit	7 549	5 342
Télécommunications	5 866	6 066
Services techniques	5 713	13 383
Publicité	5 521	11 081
Commissions points de vente	4 613	12 466
Frais de déplacement	3 390	7 064
Taxes et permis	2 264	2 109
Créances douteuses	402	-
Frais bancaires	11 261	5 276
	416 995	323 768

La Société des transports de Rimouski

Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 décembre 2023

Annexe C

	Citébus	Taxibus			Service adapté	Grand total 2023	Grand total 2022
	Circuits	Zone bleue	Zone verte Zone mauve	Ligne rouge			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Usagers							
Espèces	75 732	10 001	7 431	5 488	22 920	52 138	125 882
Billets	133 611	8 650	2 489	1 695	12 834	25 322	131 039
Laissez-passer	147 787	5 109	6 993	1 486	13 588	82 803	200 498
Autres revenus	698	92	213	4	309	362	3 067
	<u>357 828</u>	<u>23 852</u>	<u>17 126</u>	<u>8 673</u>	<u>49 651</u>	<u>160 625</u>	<u>460 486</u>
Contributions municipales	491 315	110 913	99 329	60 359	270 601	322 401	1 012 928
Subventions - M.T.Q.	545 923	45 119	52 852	22 130	120 101	672 983	1 049 582
Autres revenus	8 084	-	-	-	-	458	2 037
	<u>1 403 150</u>	<u>179 884</u>	<u>169 307</u>	<u>91 162</u>	<u>440 353</u>	<u>1 156 467</u>	<u>2 525 033</u>
Charges							
Exploitation							
Transport - contrat Citébus	1 139 704	-	-	-	-	-	583 672
Transport - contrats taxis	-	165 366	158 830	86 110	410 306	194 719	812 772
	<u>1 139 704</u>	<u>165 366</u>	<u>158 830</u>	<u>86 110</u>	<u>410 306</u>	<u>194 719</u>	<u>1 396 444</u>
Transport - contrats minibus	-	-	-	-	-	756 388	690 501
Salaires et charges sociales	33 727	2 334	1 611	769	4 714	38 442	114 320
Systèmes de communication	-	-	-	-	-	-	-
	<u>1 173 431</u>	<u>167 700</u>	<u>160 441</u>	<u>86 879</u>	<u>415 020</u>	<u>989 549</u>	<u>2 201 265</u>
Administration							
Salaires et charges sociales	102 708	7 107	4 907	2 342	14 356	117 063	194 759
Location, assurances et télécommunications	17 259	1 194	824	394	2 412	19 672	37 084
Publicité	5 182	168	116	55	339	-	11 081
Honoraires professionnels	23 631	1 028	710	338	2 076	8 167	7 714
Frais d'audit	3 313	229	158	75	462	3 774	5 342
Frais de déplacement	1 489	102	71	33	206	1 695	7 064
Fournitures de bureau	4 476	309	213	102	624	5 098	18 391
Équipements de bureau et informatiques	31 570	1 021	705	336	2 062	-	5 754
Frais bancaires	4 941	342	236	113	691	5 629	5 275
Services techniques	5 362	174	120	57	351	-	13 383
Commissions points de vente	4 331	140	96	46	282	-	12 466
Taxes et permis	994	68	47	23	138	1 132	2 109
Organisation des circuits	18 647	-	403	192	595	-	-
Créances douteuses	177	12	8	4	24	201	-
Systèmes de communication	1 381	-	34	16	50	4 435	2 795
Colloque	-	-	-	-	-	-	551
	<u>225 461</u>	<u>11 894</u>	<u>8 648</u>	<u>4 126</u>	<u>24 668</u>	<u>166 866</u>	<u>323 768</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>4 258</u>	<u>290</u>	<u>218</u>	<u>157</u>	<u>665</u>	<u>52</u>	<u>-</u>